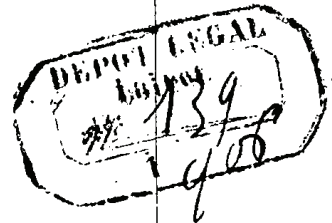


TROISIÈME ANNÉE

N° 3

JUILLET 1905

BULLETIN
DU
PHOTO-CLUB
DE PITHIVIERS



Siège social : 12, rue de la Couronne



ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN

PITHIVIERS
IMPRIMERIE L. GAUTHIER

Place des Essarts et rue Traversière

Notice archéologique sur Bazoches-les-Gallerandes

Le mot Bazoche vient du latin *Basilica*, qui signifiait originairement lieu où l'on rend la justice. Les basiliques romaines furent plus tard converties en églises, et au moyen-âge la basilique n'était plus qu'une église ou chapelle.

Le mot bazoche paraît fort éloigné du latin *Basilica*, mais la transformation se suit parfaitement à travers les siècles.

Quant à Gallerande, c'était probablement le nom d'un possesseur, le nom de Valeran ou Galerand est fort commun au moyen-âge ; pour distinguer les nombreuses localités dénommées Bazoche, ou leur adjoignait le nom du seigneur. Ainsi la Bazoche-Goet, ou Gouet, dans le Perche, ainsi nommé d'un seigneur Guillaume Goet.

Peut-être Gallerandes n'est-il que le nom de Garlande changé en Gallerande par métathèse.

En effet, en 1148, Manassès de Garlande, évêque d'Orléans, était devenu seigneur de Bazoches. Dans sa notice sur Angerville-la-Gâte, Menault cite un titre dans lequel Bazoches est nommé *Bazochia Guarlandi*.

On trouve dans les registres paroissiaux de Bazoches de 1632 une étymologie des plus fantaisistes. Le curé rédacteur dit : « Le prénom est survenu au sujet qu'ils s'i tenoient un marché ès plusieurs petites galleries servant de halle au milieu du bourg. »

Cette localité paraît fort ancienne, si on en juge par les nombreuses découvertes de monnaies romaines des premiers empereurs, d'objets divers, bijoux, sépultures, cercueils de pierre de l'époque mérovingienne, trouvés à Bazoches même et dans les environs, notamment à Landreville. Mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'apparaissent des documents certains concernant Bazoches.

En 1147 nous voyons un nommé Hugues de Bazoche, seigneur du lieu, qui possédait l'église de cette localité, partir pour la terre sainte avec Louis le Jeune. De concert avec sa femme, son frère et un seigneur Adam de Chailly, il fit donation à Manassès de Garlande, évêque d'Orléans, de tous les droits qu'il avait sur l'église de Bazoches, située dans le fief d'Adam de Chailly.

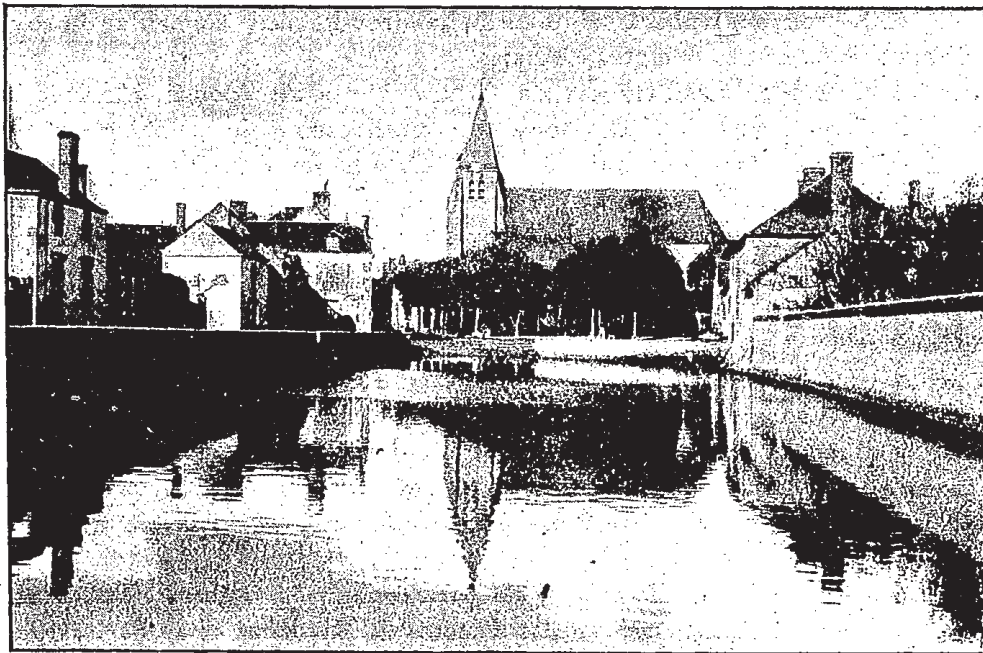
L'évêque ne conserva pas longtemps ce don : l'année suivante, en 1148, il faisait lui-même donation de tous ses avantages aux religieux de Saint-Martin de Paris, qui possédaient alors un prieuré à Yenville, aujourd'hui Janville, à la charge par eux de prier pour lui et son oncle Etienne de Garlande.

En 1148, les Chartreux possédaient sur la paroisse de Bazoches le domaine de Formarville, qui avait auparavant appartenu à la maladrerie d'Orléans. Il y avait dans les vastes constructions de ce domaines un hôpital

pour les malades de la paroisse. Il ne reste rien aujourd'hui de ces bâtiments, dont les derniers ont été détruits vers 1830.

Les Dames de la Madeleine d'Orléans possédaient la grande métairie de Gueudreville-le-Renard. La communauté payait 150 livres par an au curé de Bazoches et 300 livres au comte de Faronville. Le hameau et la ferme de Gueudreville existent encore, c'est une station du tramway de Pithiviers à Toury.

Le Chapitre de Notre-Dame de Cléry était propriétaire de la métairie de



GLICHÉ ALFRED HORANGE

Bazoches-les-Gallerandes. — Église des XII^e, XIII^e et XV^e siècles

la Cour-l'Hôtel, qui relevait de cinq seigneuries différentes, Faronville, l'abbé de Saint-Euverte, La Barre-d'Izy, quelques terres relevaient du fief de Chamerolles, et les bâtiments et terres de Maurepas, de la seigneurie du Marteau, à Méréville. La ferme de la Cour-l'Hôtel existe encore ; quant au fief de Maurepas, il y a quelques années, un orme en indiquait seul la place.

Une autre seigneurie, celle de Donville, hameau de Bazoches, appartenait, au XVI^e siècle, à Jean Du Lac, écuyer, seigneur de Donville, Bazoches (en partie) et la Jonchère. En 1716 le représentant de cette maison était Claude Du Lac, seigneur de Montisambert. Ces Du Lac étaient de la famille Du Lac, seigneurs de Chamerolles, près Chilleurs.

En 1647 on voit figurer dans les registres paroissiaux un sieur Hector de Frétard, seigneur de Montdésir, Bazoches et Donville (en partie).

Par suite d'alliances successives, Donville passa entre les mains de Philippe de Baigneaux, Pierre Le Vassort, et Claude-Joseph Billeret. Le dernier des Billeret, Etienne-Charles, ancien officier aux invalides, écuyer, chevalier de Saint-Louis au moment de la Révolution, habitait Donville; le 3 mai 1793, un certificat de résidence constatait que le chevalier de Billeret a résidé constamment et sans interruption à Donville depuis plus de six ans.

Il existait un château à Landreville qui n'est plus aujourd'hui qu'une très importante ferme. Cette seigneurie appartenait, au xvi^e siècle, à une famille Saichet; au commencement du xvii^e, Landreville passa à la famille de Hubert de Faronville.

En 1619, François Hubert, seigneur de Landreville, était conseiller du roy, auditeur à la Cour des comptes de Paris.

En 1640, sa fille Isabel Hubert de Landreville avait épousé Florizel de Drouin, écuyer, seigneur de Bouville, gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, frère du roi. C'est ce Drouin de Bouville qui fut, en 1655, gouverneur de Pithiviers.

En 1641, François Hubert de Landreville, fils du précédent, était conseiller à la Cour des comptes de Paris.

En 1667, Aimé-François Hubert, écuyer, fils du précédent, était seigneur de Landreville et de Faronville. Il succéda à son père en 1694, et était alors en possession du baillage de Faronville, dont le siège était à Bazoches. Il se qualifiait de seigneur de Faronville, *Bazoches*, Acquebouille, Landreville, la Brière et autres lieux. Il avait épousé, en 1709, Marie-Anne Phélippe de la Houssaye, qui resta sa veuve sous le nom de comtesse de Faronville. En effet, la terre de Faronville avait été érigée en comté en sa faveur au mois d'août 1754.

La comtesse de Faronville se signala par ses bonnes œuvres. Elle avait assuré 50 livres de rentes aux maîtres d'écoles de Bazoches et de Faronville, et 50 livres de rentes au médecin de Bazoches pour soigner les malades pauvres de la paroisse.

Elle mourut sans enfants en 1764. Le comté de Faronville passa à ses deux neveux, Clément-Nicolas-Léon Phélippe, comte de Faronville, seigneur de Landreville, Donville, Stas et Gueudreville, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, capitaine au régiment du roi; et Aimé-Léon-Henry Phélippe, se disant seigneur haut-justicier de la paroisse de Bazoches. En 1765, il était prêtre licencié en droit civil et canon, conseiller du roi en sa cour et parlement. En 1774, nous le voyons prieur commandataire du prieuré de Saint-Hilaire. En 1788, il est qualifié prêtre prieur du diocèse de Paris, doyen de l'église royale de Saint-Marcel, première collégiale de Paris, conseiller du roy en sa cour de parlement et grand chambre d'icelles. Son frère était mort sans postérité, aussi avait-il pris le titre de comte de Faronville, Acquebouille, Bazoches, Melleray, Crottes, Landreville, la Brière, Stas, Gueudreville, Malvoisine, Douville, Boisbillard et autres lieux.

On voit que ce prêtre était assez bien loti, et qu'il pouvait vivre largement de ses rentes.

En 1790, lors de la suppression du baillage, il resta en possession des terres formant l'ancien comté de Faronville.

Il avait su conserver l'estime et la confiance des habitants de Bazoches, car en 1790 la municipalité lui offrait le commandement de la garde nationale. Il répondait qu'il aurait accepté avec plaisir s'il n'avait pas considéré l'état ecclésiastique comme un empêchement à de pareilles fonctions. La municipalité revenait à la charge et une nouvelle adresse lui offrit encore le commandement en question ; mais il refusait de nouveau modestement et offrait 150 francs pour l'achat d'un drapeau.

Malgré ces offrandes patriotiques, l'abbé comte de Faronville fut arrêté comme suspect et n'échappa à l'échafaud que par le dévouement d'une servante du château de Faronville, Anne-Thérèse Rousseau, qui fit le voyage de Paris pour implorer la clémence des terroristes ; les démarches faites par Mme Rousseau retardèrent de quelques jours la condamnation, et sur ces entrefaites arriva le neuf thermidor.

Après la Révolution, l'abbé de Faronville, qui était resté cinq années à Bazoches, fut nommé membre du conseil général du Loiret ; il garda ces fonctions jusqu'à sa mort arrivée à Toury le 5 mai 1814.

Il avait donné à la commune de Bazoches une somme de 400 francs destinée à l'établissement d'un bureau de bienfaisance.

Après la mort de l'abbé, la terre de Faronville et ses autres propriétés : Landreville, Gueudreville, etc., passèrent à sa sœur, la veuve de Frédy, et ensuite aux petits-enfants de cette dernière, les MM. L'Escaloppier, qui en étaient encore propriétaires il y a peu d'années.

(A suivre.)

M...

ÉCHOS ET NOUVELLES

Par décret de M. le Président de la République française, en date du 25 septembre 1905, M. Jules Challine, l'un des fondateurs du Photo-Club de Pithiviers, a été nommé avoué près le tribunal civil de Pithiviers, et en cette qualité il a prêté serment devant le dit tribunal à l'audience du 18 octobre 1905.

Le Bureau de la Société adresse en cette circonstance à M. Jules Challine ses vœux sincères et les meilleures félicitations du Photo-Club, à la prospérité duquel il n'a cessé d'apporter le tribut de ses efforts, et il regrette que ses nouvelles fonctions le contraignent à céder le poste de secrétaire qu'il occupait avec tant de dévouement depuis la fondation de la Société.
